



UN IMPACT DE 12,08 MILLIARDS DE DOLLARS : L'AFPN DÉMONTRE LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS MENÉS PAR LES PREMIÈRES NATIONS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : le 15 juillet 2026

Ottawa (Ontario) – L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN) affirme que son modèle, reconnu à l'échelle mondiale, génère des retombées économiques importantes partout au Canada, les émissions d'obligations de l'AFPN contribuant à hauteur d'environ 12,08 milliards de dollars à l'économie. Grâce à l'accès à des capitaux abordables, l'AFPN a aidé les Premières Nations à financer la construction d'écoles, de logements sécuritaires et abordables, de routes, de réseaux d'approvisionnement en eau, d'investissements dans les énergies propres et de projets d'infrastructure essentiels.

« L'AFPN donne aux Premières Nations les outils nécessaires pour transformer leur vision à long terme en édification de leurs nations », a déclaré le chef Derek Epp, de la Première Nation Ch'íyáqtel, en Colombie-Britannique, et président du conseil d'administration de l'AFPN. « Qu'il s'agisse d'infrastructures essentielles, d'occasions économiques intergénérationnelles ou d'une activité économique se chiffrant en milliards, cette croissance reflète la résilience, le leadership et la force des Premières Nations, ainsi que leur rôle croissant dans le façonnement de l'avenir du Canada. »

Ernie Daniels, président-directeur général de l'AFPN, a déclaré que le succès de l'organisation témoigne de la demande croissante des investisseurs pour des obligations durables. « À l'heure où le Canada se concentre sur la réalisation de grands projets, les investissements internationaux et la compétitivité, l'AFPN répond à ces trois enjeux », a déclaré M. Daniels. « Notre modèle attire des capitaux privés, les met au service des communautés et transforme les investissements en infrastructures, en emplois et en prospérité à long terme. »

M. Daniels a mis de l'avant des projets transformateurs tels que la participation majoritaire de la Nation Haisla dans Cedar LNG, une installation flottante de GNL en cours de développement sur le territoire traditionnel de la Nation Haisla, en Colombie-Britannique. L'AFPN a procédé à sa première émission obligataire d'une durée de 30 ans pour soutenir ce projet. Cette émission a reçu le prix *Sustainability Bond of the Year - Agency* décerné par *Environmental Finance*, en reconnaissance de son excellence en matière de financement durable.

Depuis 2014, l'AFPN a versé 5,69 milliards de dollars de financement abordable, dont 1,3 milliard de dollars au cours du dernier trimestre seulement. Cet investissement a généré une activité économique estimée à 12,08 milliards de dollars et a soutenu la création d'environ 52 000 emplois partout au Canada. Les investisseurs se montrant de plus en plus attentifs à la destination et à l'impact de leurs investissements, la demande pour les obligations de l'AFPN continue de se renforcer, les émissions étant systématiquement sursouscrites par une base d'investisseurs tant mondiaux que nationaux.

Alors que l'AFPN célèbre le 20^e anniversaire de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (2005), M. Daniels a déclaré que l'organisation est la preuve de ce qu'il est possible de réaliser lorsque les Premières Nations ont accès aux outils financiers nécessaires pour mener à bien leurs priorités. « Depuis deux décennies, la Loi a contribué à libérer le potentiel économique et l'autodétermination des Premières Nations. Ce qui a commencé comme une vision audacieuse visant à améliorer l'accès au capital est devenu un modèle reconnu mondialement qui démontre que les Premières Nations ne se contentent pas de participer à l'économie canadienne, mais qu'elles contribuent à la diriger. »

La croissance continue de l'AFPN met en lumière le rôle que les institutions financières autochtones peuvent jouer pour mobiliser des capitaux privés, faire avancer des projets d'envergure et générer des retombées économiques durables pour les Premières Nations et le Canada.

-30-

À propos de l'AFPN

L'AFPN est une société sans but lucratif de services financiers, entièrement dirigée par des Premières Nations, constituée en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (2005). Son mandat consiste à fournir aux gouvernements des Premières Nations du Canada des services de financement à coût avantageux, de gestion de placements et de conseils en marchés des capitaux. Financièrement autonome, l'AFPN mobilise les fonds nécessaires à ses activités au moyen d'émissions sur les marchés des capitaux.

Personne-ressource pour les médias:

Jennifer David, AFPN
Directrice des communications et du marketing
Courriel : j david@fnfa.ca